

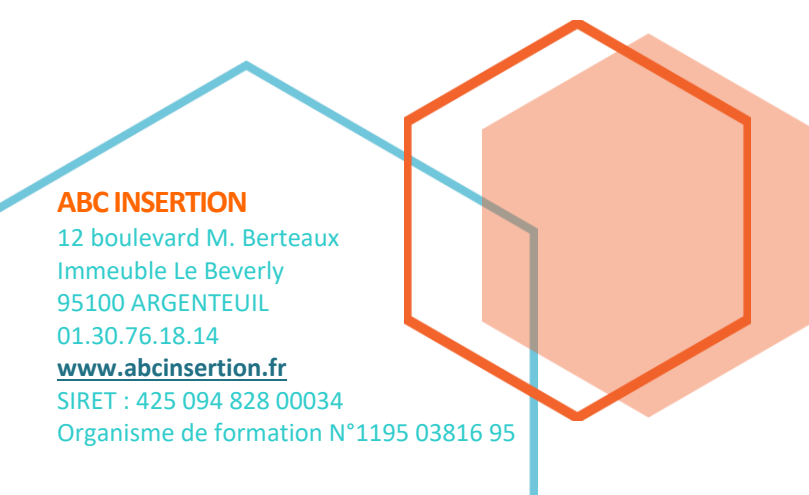


CATALOGUE DE FORMATION

Prévention, Citoyenneté, Insertion, Bilan de compétences



ABC INSERTION est une association d'insertion et organisme de formation qui s'appuie sur des valeurs d'humanisme, de citoyenneté, d'autonomie, de solidarité et de respect des personnes.



ABC INSERTION

12 boulevard M. Berteaux
Immeuble Le Beverly
95100 ARGENTEUIL
01.30.76.18.14

www.abcinsertion.fr

SIRET : 425 094 828 00034

Organisme de formation N°1195 03816 95

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été
délivrée au titre des catégories
d'actions suivantes :

**Actions de formation ;
Bilans de compétences**

CATALOGUE DE FORMATION

Prévention, Citoyenneté, Insertion, Bilan de compétences

Nos objectifs

ABC Insertion vise à promouvoir la citoyenneté et à favoriser l'insertion professionnelle dans un esprit de justice sociale.

Elle poursuit les objectifs suivants :

- favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- prévenir la délinquance, notamment la récidive
- aider à une meilleure intégration dans l'entreprise
- contribuer à une réduction des risques à destination des seniors, du monde de l'entreprise et du milieu scolaire

Nos publics

ABC Insertion s'adresse :

- aux demandeurs d'emploi
- aux institutions publiques et privées
- aux personnes placées sous main de justice
- aux employeurs et à leurs salariés
- aux seniors

Nos domaines d'intervention

ABC Insertion intervient dans les domaines d'intervention ci-dessous :

- les actions socio-judiciaires
- l'accompagnement individuel et collectif vers l'emploi
- le bilan de compétences
- la prévention

Nos thématiques

...

Bilans de compétences

Insertion Professionnelle

Santé

Bien-Être, prévention

Citoyenneté

Sécurité routière

Prévention des
Psychotropes

Médias, réseaux sociaux

Harcèlement

Lutte contre le
Cyberharcèlement



Nos missions

L'association ABC Insertion est une association loi 1901, déclarée organisme de formation, créée le 21 novembre 1995.

Nos domaines d'intervention sont les suivants : les actions socio-judiciaires, l'accompagnement individuel et collectif vers l'emploi, la prévention

Nos missions se déclinent en six types d'activités : insertion professionnelle, prévention et bien-être, citoyenneté, prévention routière, psychotropes et médias.

1. Insertion Professionnelle :

ABC Insertion propose une aide globale pour faciliter le repositionnement. Cet accompagnement prend la forme d'un suivi personnalisé et adapté aux besoins de chacun, visant à faciliter un retour rapide et durable à l'emploi ou à la formation.

2. Prévention et Bien-Être :

ABC Insertion met en œuvre des interventions portant sur des thématiques liées à la prévention et au bien-être. Sont également mis en œuvre des conférences, spécifiquement destinées aux seniors, qui abordent les changements qui peuvent survenir lors du départ en retraite dans le but de la préparer et apportent des clés afin de vivre au mieux cette transition.

3. Citoyenneté :

ABC Insertion met en œuvre des actions de formation et de sensibilisation qui consistent à renforcer chez les participants une conscience citoyenne engageant la responsabilité de chacun vis-à-vis des autres et de la collectivité en général. Ces programmes peuvent s'adapter à différents publics, aussi bien dans un objectif de sensibilisation des plus jeunes que dans un objectif de prévention de la délinquance.

4. Prévention routière :

Ces actions visent à améliorer la prise de conscience des risques routiers et permettent d'aller vers un changement durable des comportements en adoptant une conduite citoyenne.

5. Psychotropes :

L'objectif de ces actions est de prévenir ou de réduire les effets négatifs liés à la consommation de psychotropes y compris dans leur association avec d'autres substances psychoactives et, ainsi, d'améliorer la situation sanitaire et sociale de tous.

6. Médias, réseaux sociaux :

Les actions de décryptage des médias ont pour but de favoriser l'émancipation vis-à-vis des contenus auxquels nous sommes quotidiennement confrontés. Ces actions visent à développer l'esprit critique par l'analyse de l'image et du vocabulaire utilisé par tous types de médias : journaux TV, presse papier, vidéos, web. Ces actions peuvent se décliner sous forme de conférence, formation ou atelier ludique et s'adapter à différents publics.

Nos modules, conférences, ateliers



I - INSERTION PROFESSIONNELLE

1.1	Action globale d'accompagnement collectif à la recherche d'emploi.....	Pages 11 à 13
1.2	Action globale d'accompagnement individuel à la recherche d'emploi	Pages 15 à 18
1.3	Bilan de compétences – Classique 24 h	Pages 19 à 22
1.4	Bilan de compétences - Reconversion professionnelle	Pages 23 à 26
1.5	Bilan de compétences - Seniors fin de carrière	Pages 27 à 30
1.6	Bilan de compétences - Bien préparer sa retraite	Pages 31 à 34
1.7	Bilan de compétences - Reprendre une activité	Pages 35 à 38
1.8	Bilan de compétences - Mieux se connaître pour valoriser son parcours.....	Pages 39 à 42

II - PREVENTION SANTE, BIEN ETRE

2.1	Être aidant familial	Pages 43 à 45
2.2	J'ai la mémoire qui chante	Pages 46 à 49
2.3	Préparation, adaptation à la retraite.....	Pages 50 à 52
2.4	Travailler sa mémoire	Pages 53 à 55
2.5	Mieux se préserver face à la crise sanitaire	Pages 56 à 58
2.6	Se protéger des fraudes.....	Pages 59 à 61

III - CITOYENNETE

3.1	Créer une association	Pages 62 à 64
3.2	Droits et devoirs du citoyen	Pages 65 à 67
3.3	Le pouvoir législatif	Pages 68 à 70
3.4	Le pouvoir judiciaire.....	Pages 71 à 73
3.5	Rôle du citoyen dans une crise sanitaire	Pages 74 à 76
3.6	Le harcèlement scolaire	Pages 77 à 79
3.7	Lutte contre le sexisme	Pages 80 à 82
3.8	Lutte contre les discriminations	Pages 83 à 85

IV - PREVENTION ROUTIERE

4.1	La sécurité à bord.....	Pages 86 à 89
4.2	Accidentologie routière et loi du 12 Juin 2003.....	Pages 92 à 95
4.3	Conséquences de l'accident et risques de non-assurance	Pages 98 à 10
4.4	Se déplacer à vélo ou à trottinette	Pages 95 à 97
4.5	Le constat amiable.....	Pages 98 à 100
4.6	Les distracteurs au volant.....	Pages 101 à 103
4.7	Le permis à points	Pages 104 à 106
4.8	Réagir face à un accident.....	Pages 107 à 109
4.9	Produits psychotropes et sécurité routière.....	Pages 110 à 112

V - PSYCHOTROPES

5.1	Produits psychotropes et santé	Pages 113 à 115
5.2	Produits psychotropes et législation	Pages 116 à 118

VI - MEDIAS, RESEAUX SOCIAUX

6.1	Le Cyberharcèlement	Pages 119 à 121
6.2	Décryptage des médias	Pages 122 à 124
6.3	Lutte contre la haine en ligne - Rappel à la loi.....	Pages 125 à 127
6.4	Lutte contre la haine en ligne - L'impact sur les victimes	Pages 128 à 130
6.5	Lutte contre la haine en ligne - Réseaux sociaux, maîtrise de ses publications .	Pages 131 à 133



Nos actions



Thématique Justice

Depuis près de 20 ans, nous mettons en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention dans le champ socio-judiciaire, à la demande des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et des Parquets.

Ces actions sont alternatives aux poursuites ou aux peines d'incarcération prononcées à l'encontre de personnes interpellées ou placées sous main de justice.

Elles prennent la forme de :

- **Stages de citoyenneté**
- **Stages de prévention à la sécurité routière**
- **Stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants**
- **Stages de prévention des addictions**
- **Stages « lutte contre la haine en ligne - cyberharcèlement »**

L'association intervient également en milieu fermé auprès de détenus sur ces mêmes thèmes ainsi que dans le cadre d'une mobilisation citoyenne et de réinsertion socioprofessionnelle dans la perspective d'une sortie proche.



Thématique Insertion

ABC Insertion organise et anime des ateliers de recherche d'emploi à destination des publics en difficulté d'insertion : animation d'une base emploi, conduite d'entretiens individuels de diagnostic avec un(e) conseiller(ère) d'insertion professionnelle, définition de parcours personnalisés (organisation d'ateliers CV, lettre de motivation, ciblage de secteurs professionnels et d'entreprises...), accompagnements sur sites (forum emploi, salons spécialisés, cité des métiers...), mise en place d'ateliers collectifs.

Depuis 2021, ABC Insertion a souhaité diversifier son offre d'insertion en mettant en œuvre des bilans de compétences. Cette démarche aide le bénéficiaire à faire le point sur son projet professionnel selon ses aspirations et ses désirs et sélectionner le secteur d'activité qui est le plus adéquat par rapport à son projet de vie. Le suivi est individualisé et pratiqué par des professionnels qualifiés tels que Psychologue du travail, Conseiller en Insertion Professionnelle, Coach Professionnel.



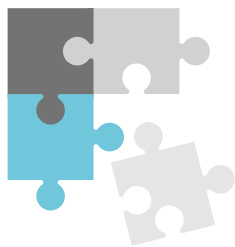
Thématique Prévention

L'association intervient en matière d'hygiène et de sécurité dans un objectif de réduction des risques professionnels et des accidents du travail liés à des problèmes d'addictions (alcool, stupéfiants...) et de stress.

Des interventions sont assurées dans les CCAS, écoles primaires, élémentaires ou collèges sur les thématiques du harcèlement scolaire, lutte contre le sexisme, cyberharcèlement, décryptage des médias.

ABC Insertion assure également des conférences et ateliers de prévention en direction notamment des seniors sur les thèmes de la mémoire, de la préparation à la retraite, de la prévention des fraudes. Ces prestations sont assurées à la demande de partenaires publics et privés.

Nos méthodes



Nos méthodes pédagogiques privilégient essentiellement l'interactivité et la participation de tous.

Notre équipe est composée de Formateurs expérimentés, de Coach Professionnel, de Psychologues du travail, de Conseillers en gestion de carrière professionnelle et de Préventeurs.

Lors de nos stages, nous utilisons différentes techniques telles que l'étude de cas, le jeu de rôle, l'apport de connaissances théoriques, la ventilation des opinions et le recueil d'expériences individuelles pour les soumettre à l'évaluation du groupe et analyser les témoignages.

Les stages sont conçus en accord avec les donneurs d'ordre. Les stages sont modulables à la demande (voir modules possibles en page 3).

Pour certaines thématiques spécifiques, nous pouvons faire appel et intégrer dans le stage un module animé par une structure spécialisée (centre de soins, psychologue, association de victime, association de lutte contre les discriminations, planning familial, représentant du parquet, représentant de la police, structure de conseil en image, structure animant des sessions de gestes de premiers secours... etc.)

L'association ABC INSERTION s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les stagiaires d'accéder à ses formations. Tous les stagiaires en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

Nos outils



Chaque module est développé sous la forme d'un support PowerPoint. Le ou les formateur(s) d'ABC Insertion en charge de l'animation du module (ou du stage) utilise(nt) des outils pédagogiques ou ludiques, en fonction de la thématique abordée, voir ci-dessous (liste non exhaustive) :

Dans le cadre de l'insertion professionnelle et du bilan de compétences

Grilles, tests de positionnement, tests psychotechniques, abonnements fiches métiers CIDJ – création de CV - Fiches de réflexion - Passation de tests d'intérêts professionnels, de valeurs et de personnalité, questionnaire à choix multiples - Synthèse finale

Dans le cadre de la prévention, bien être

Test VAKO (Visuel, Auditif, Kinesthésique, Olfactif), exercices mnémotechniques, tests équilibre de vie - concert avec paroles de chansons. Calculer l'équilibre de vie – échelle de stress Holmes et Rahe – test sur l'aménagement du temps – à remplir mes projets, mes valeurs.

Dans le cadre de la citoyenneté

Supports vidéo : démasquer un fake en quelques secondes – dépannage à domicile – l'hameçonnage – les sites internet sécurisés. Vidéo comment créer une association – explication le bénévolat. Vidéos sur la thématique des droits de l'homme, de la laïcité, du vivre ensemble – Quizz symboles de la république – Documents Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Vidéos sur le Vote de la Loi, La constitution, Aux marches du palais, l'Assemblée nationale, Le Sénat – quizz sur les Lois. - Vidéos La 10^e chambre de Raymond de pardon (extraits). Diverses vidéos sur les conséquences de la covid et témoignages. Vidéos de témoignages et de conseils pour lutter contre le harcèlement. Vidéos sur le sexisme. Vidéos sur les discriminations. Le harcèlomètre.

Dans le cadre de la prévention routière

Vidéos sur les technologies embarquées – Parcours alcool avec lunettes déformantes (Simulation des effets du Cannabis et simulation des effets de l'alcool) – atelier ceinture et réactionmètre – Flyers « Avec le temps comment adapter sa conduite » ; « comment réduire les risques au volant » – « mon enfant est-il bien protégé ». Diagramme reprenant les différentes mesures de prévention et de probation depuis les années 1970 – statistiques des chiffres annuels de la sécurité routière – 10 conseils de sécurité routière – document Le droit de la route. Dossiers anonymisés d'indemnisation des victimes – témoignages vidéo d'accidentés de la route. Images pointant les dangers de l'utilisation d'un 2 roues. Constat amiable vidéo projeté. Vidéos de prévention sur les distracteurs au volant. - quizz permis à points – tests code de la route – vidéos de prévention – exercices Le retrait de Points – Le permis à points dans l'union européenne – Les règles du nouveau permis de conduire (2016) – Exercice sur le Permis à points – Financer son permis de conduire grâce au CPF – le permis à points en Allemagne. - Vidéos de prévention et de démonstration PLS, Sécuriser une scène d'accident, porter secours.

Dans le cadre de la prévention des psychotropes

Images « équivalences des verres d'alcoolémie », Dossiers anonymisés d'indemnisation des victimes – Flyers Savoir plus risquer moins vivre mieux, consommation des drogues des ados, et toi les drogues, tu en est où ? le coma éthylique, ce n'est pas automatique, TEST - Testez vos connaissances sur l'alcool et la sécurité routière » - affiches de prévention – vidéos de prévention ecstasy.

Dans le cadre de la prévention du cyberharcèlement / decryptage des médias

Le harcèlomètre. Vidéos de prévention – Réflexes anti-intox – Vidéos d'information sur l'information et les médias.

Nos partenaires

Ils nous font confiance



Ils interviennent sur nos stages



Nous leur rendons visite lors de nos stages de citoyenneté



Grille tarifaire



Version 02 - 13/04/2023

Intitulé de la formation		Durée	Tarif
I - INSERTION PROFESSIONNELLE			
1.1	Action globale d'accompagnement collectif à la recherche d'emploi	8 à 10 séances réparties sur 6 mois	180 €/séance/personne. De 1440 € à 1800 € pour 6 mois d'accompagnement à raison de 8 à 10 séances
1.2	Action globale d'accompagnement individuel à la recherche d'emploi	8 à 10 entretiens individualisés répartis sur 6 mois	230 €/entretien/personne. De 1840 € à 2300 € pour 6 mois d'accompagnement à raison de 8 à 10 entretiens
1.3	Bilan de compétences classique 24 h	24h	1 800 € – Financement personnel 2 100 € – CPF, Pôle emploi 2 600 € pour les salariés - PDC
1.4	Bilan de compétences Reconversion professionnelle	12h	1 100 € – Financement personnel 1 200 € – CPF, Pôle emploi 1 600 € pour les salariés - PDC
1.5	Bilan de compétences Senior fin de carrière	24h	1 800 € – Financement personnel
1.6	Bilan de compétences Bien préparer sa retraite	12h	1 100 € – Financement personnel
1.7	Bilan de compétences Reprendre une activité après une longue interruption	24h	1 800 € – Financement personnel
1.8	Bilan de compétences Mieux se connaître pour valoriser son parcours	12h	1 100 € – Financement personnel
II - PREVENTION SANTE, BIEN ETRE			
2.1	Être aidant familial	2h00	450 €
2.2	J'ai la mémoire qui chante	2h + 1h30 concert	1 200 €
2.3	Préparation, adaptation à la retraite	2h00	450 €
2.4	Travailler sa mémoire	2h00	450 €
2.5	Mieux se préserver face à la crise sanitaire	2h00	450 €
2.6	Se protéger des fraudes	2h00	450 €
III - CITOYENNETE			
3.1	Créer une association	3h00	450 €
3.2	Droits et devoirs du citoyen	3h00	450 €
3.3	Le pouvoir législatif	3h00	450 €
3.4	Le pouvoir judiciaire	3h00	450 €
3.5	Rôle du citoyen dans une crise sanitaire	3h00	450 €
3.6	Le harcèlement scolaire	3h00	450 €
3.7	Lutte contre le sexisme	3h00	450 €
3.8	Les discriminations	3h00	450 €
IV - PREVENTION ROUTIERE			
4.1	La sécurité à bord	3h00	450 €
4.2	Accidentologie routière et loi du 12 Juin 2003	3h00	450 €
4.3	Conséquences de l'accident et risques de non-assurance	3h00	450 €
4.4	Se déplacer à vélo ou trottinette	3h00	450 €
4.5	Le constat amiable	3h00	450 €
4.6	Les distracteurs au volant	3h00	450 €
4.7	Le permis à points	3h00	450 €
4.8	Réagir face à un accident	3h00	450 €
4.9	Produits psychotropes et sécurité routière	3h00	450 €

Grille tarifaire (suite)

Version 04 – 13/04/2023



Intitulé de la formation		Durée	Tarif
V - PSYCHOTROPES			
5.1	Produits psychotropes et santé	3h00	450 €
5.2	Produits psychotropes et législation	3h00	450 €
VI - MEDIAS, RESEAUX SOCIAUX			
6.1	Le Cyberharcèlement	3h00	450 €
6.2	Décryptage des médias	3h00	450 €
6.3	Lutte contre la haine en ligne - Rappel à la loi	3h00	450 €
6.4	Lutte contre la haine en ligne – l'impact sur les victimes	3h00	450 €
6.5	Lutte contre la haine en ligne – Réseaux sociaux, maîtrises de ses publications	3h00	450 €

* ABC Insertion peut faire appel à des prestataires intervenants invités ou formateurs pour coanimer des modules notamment lors de stage de plusieurs jours

** Conditions tarifaires : Des frais de transport peuvent être appliqués

*** Ces modules peuvent être intégrés à un stage de plusieurs jours portant sur la citoyenneté, la prévention routière, la prévention des addictions... Pour un projet de stage, veuillez contacter ABC Insertion au 01.30.76.18.14

****ABC Insertion est exonérée de TVA et n'applique pas de TVA



1.1 ACTION GLOBALE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (Collectif)

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente



Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : La durée est à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande.

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 4 personnes, maximum 12 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis



Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre en recherche d'emploi ou de formation

Prérequis : Être en recherche d'emploi, de formation, de reconversion, de transition professionnelle, de création d'entreprise.
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs



Cette action a pour objectifs de :

- Transmettre les techniques d'insertion
- dynamiser les participants dans leur recherche d'emploi
- développer leur réseau social et professionnel

cette formation sont de :

- Utiliser les techniques de recherche d'emploi
- Exprimer ses soft skills
- Appliquer ses apprentissages dans l'objectif d'insertion

Contenu

I - Apprendre à postuler en ligne

Objectif : Savoir se servir d'internet dans sa recherche d'emploi

Nous proposons d'assurer une veille spécifique notamment sur le site de Pôle Emploi afin d'optimiser le temps de recherche du participant. Nous aidons également à candidater en ligne. Nous conseillons l'usager tant sur la création de son espace personnel qu'au niveau de la présentation de son CV en ligne, de façon à améliorer l'impact face aux recruteurs.

II - Optimiser les outils de recherche d'emploi (CV et LM)

Objectif : retenir l'attention du recruteur

Nous conseillons dans la mise en forme, la structure et le contenu du CV et de la lettre de motivation. Nous aidons à décrypter une offre et à y répondre en adaptant la candidature dans le but de décrocher un entretien de recrutement.

III - Préparer un entretien d'embauche, le point de vue du recruteur

Objectif : Réussir son entretien d'embauche

Nous proposons aux participants des rendez-vous de préparation à l'entretien de recrutement afin de gagner en confiance lors de celui-ci. Ces rendez-vous peuvent prendre la forme de simulations d'entretiens, ce qui permet d'identifier des points d'amélioration et travailler en ce sens.

III - Le marché de l'emploi

Objectif : Se familiariser avec le marché de l'emploi

Le marché de l'emploi comporte différentes strates, dont le marché caché qui représente environ 70% de l'offre globale.

Il est primordial de maîtriser ces différents aspects pour favoriser une employabilité.

Une aide méthodologique est apportée afin de mieux connaître les différentes strates du marché de l'emploi afin de multiplier les pistes de candidatures.

IV - Travail sur soi

Objectif : Apprendre à gérer son stress, à lâcher prise

L'entretien peut faire peur au participant ; il peut être démobilisé à l'idée de postuler et peut parfois perdre ses moyens dans une situation à forts enjeux. En guidant les participants dans l'identification des mécanismes bloquants et générateurs de stress, nous apportons des conseils afin de les aider à les apprivoiser. Au travers de différents exercices, nous expérimentons avec l'usager la méthode qui convient le mieux pour reprendre confiance, pour savoir mieux appréhender / gérer les situations qui déstabilisent.

Méthodes pédagogiques



Méthodes pédagogiques : Notre démarche se fonde sur un rapport de confiance (en toute confidentialité) et un engagement réciproque des parties prenantes, dans le but de créer une alliance de travail constructive et dynamique tout au long de l'accompagnement.

Matériel pédagogique : Rendez-vous en présentiel ou en visioconférence. Selon le type d'accompagnement, le conseiller utilise des grilles, des tests de positionnement...

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Grille d'analyse des besoins

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Utiliser les techniques de recherche d'emploi	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite
Exprimer ses soft skills	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Appliquer les apprentissages dans l'objectif d'insertion	Exercice : faire son cv, répondre à une annonce	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 180 €/séance/personne. 8 à 10 séances réparties sur 6 mois (de 1440 € à 1800 €).
Nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA).

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Psychologue du travail

ou

Conseiller en insertion professionnelle

ou

Coach professionnel

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



1.2 ACTION GLOBALE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (individuel)

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : La durée est à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande. Exemple : 8 à 10 entretiens individualisés pendant 6 mois. Les dates sont définies en accord avec le bénéficiaire selon ses disponibilités.

Effectif (*minimum et maximum*) : 1 personne
(suivi individuel)

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande



Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (geste barrière, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre en recherche d'emploi ou de formation

Prérequis : Être en recherche d'emploi, de formation, de reconversion, de transition professionnelle, de création d'entreprise.

Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre.

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Valider un projet d'insertion
- Mettre en action le projet

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier un projet professionnel réaliste et réalisable
- Mettre en œuvre ce projet professionnel
- Exprimer ses softs skills



Contenu



I-Définition du projet

Définition de cibles professionnelles adaptées
Réalisation d'études métiers (débouchés professionnels)
Validation d'un projet professionnel

II-Accès à la formation

Identification de formations qualifiantes
Conseils dans le choix de votre parcours de formation
Recherche de financements

III-Recherche active d'emploi

Réalisation d'outils de communication (CV / LM)
Revue des techniques de recherche d'emploi
Préparation aux entretiens d'embauche

IV- Aide à la résolution de difficultés sociales

Levée des freins périphériques à l'emploi (Informatique, maîtrise du français, mobilité, etc.)
Information sur vos droits - Orientation vers services adaptés.

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Notre démarche se fonde sur un rapport de confiance (en toute confidentialité) et un engagement réciproque des parties prenantes, dans le but de créer une alliance de travail constructive et dynamique tout au long de l'accompagnement.

En premier lieu, un entretien diagnostic avec le conseiller référent est réalisé. Celui-ci permet :

- D'analyser la situation socioprofessionnelle, la nature des besoins et des attentes des participants

- De définir avec le participant la meilleure stratégie ainsi que le plan d'action

- D'adapter au fur et à mesure le suivi en fonction des questionnements et des difficultés rencontrées, dans le but d'optimiser toutes les chances de réussite.

Ensuite, un travail individuel est effectué, **selon les besoins et le profil de l'utilisateur**.



Accompagnement des transitions professionnelles

- Aide à la mobilité interne
- Aide au positionnement professionnel
- Aide au reclassement
- (Re)Dynamisation

Insertion professionnelle / Techniques de Recherche d'Emploi

- Méthodologie de rédaction de la lettre de motivation et du C.V.
- Valorisation des candidatures
- Décryptage des offres
- Développement du réseau
- Etude du marché de l'emploi
- Préparation à l'entretien de recrutement

Favoriser l'employabilité des participants

- Formation courte / longue
- Recherche de financement(s)
- Recherche de stage(s)
- Enrichir son parcours
- Consolider ses acquis professionnels

Bilan professionnel

- Aide au repositionnement professionnel
- Mieux se connaître
- Reconnaissance de ses atouts et de son potentiel
- Analyse de ses compétences, identification des acquis transférables vers le futur projet
- Classification des ses motivations, ses centres d'intérêts, ses valeurs et aspirations
- Construction de son projet professionnel
- Définition d'un plan d'action étape par étape

Création d'entreprise

- Accompagnement à l'évaluation de la faisabilité du projet entrepreneurial
- Travail sur l'identification et la validation du projet entrepreneurial
- Identification des acteurs et contacts ressources du marché ciblé
- Aide à la structuration et à la réalisation du projet étape par étape

Matériel pédagogique : Rendez-vous en présentiel ou en visioconférence. Selon le type d'accompagnement, le conseiller utilise des grilles, des tests de positionnement...

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Fiche d'analyse partagée

Évaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier un projet professionnel réaliste et réalisable	Questionnement, recueil d'informations et présentation des différentes possibilités d'insertion	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Mettre en œuvre ce projet professionnel	Support vidéoprojeté, questionnement	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite
Exprimer ses softs skills	Support vidéoprojeté, questionnement	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 230 €/entretien/personne. 8 à 10 entretiens réparties sur 6 mois (de 1840 € à 2300 €) nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA).

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Psychologue du travail

ou

Conseiller en insertion professionnelle

ou

Coach professionnel

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



1.3 BILAN DE COMPETENCES

Format	Non concerné	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	95100

Version 02 du 13/04/23

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 24h00 maximum (dates et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : 1 personne

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis



Public : Toute personne active, notamment

- Particulier
- Les salariés du secteur privé
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences.

Objectifs

Le bilan de compétences a pour objectif :



- D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- De définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- D'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Le bilan de compétences permet :

- D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- De définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- D'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Contenu

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

1. Une phase préliminaire a pour objet de :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives

3. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire **des résultats détaillés et d'un document de synthèse**. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Approche de l'orientation professionnelle canadienne ADVP,
- Entretien individuel,
- Travail personnel sur supports,
- Enquêtes métiers,
- Démarche réseau,

Matériel pédagogique :

- Fiches de réflexion,
- Passation de tests d'intérêts professionnels, de valeurs et de personnalité, questionnaire à choix multiples,
- Ressources documentaires actualisées sur les secteurs, les métiers, le marché de l'emploi et la formation,
- Synthèse finale co-rédigée

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Grille d'analyse partagée

Évaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Repérer et évaluer ses acquis liés au travail,	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Préciser son projet professionnel	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif :

- 1 800 € – Financement personnel
- 2 100 € – CPF, Pôle emploi
- 2 600 € pour les salariés - Plan de développement des compétences

Nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur

Consultante en accompagnement professionnel, Psychologue du travail diplômée,
Conseillère en insertion professionnelle diplômée, Formatrice de formateur en ingénierie de la formation, expression orale et communication.

ou

Coach professionnel

ou

Conseiller en insertion professionnelle diplômé et formé à la conduite de bilans de compétences, certifié MBTI et Strong

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



1.4 BILAN DE COMPETENCES

Reconversion professionnelle

Format	Non concerné	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	95102

Version 02 du 13/04/23

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 12h00 maximum (dates et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (minimum et maximum) : 1 personne

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis



Public : Toute personne active, notamment

- Particulier
- Salariés du secteur privé
- Demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi
- Salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

Prérequis : aucun pré requis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences.

Objectifs

Le bilan de compétences a pour objectif :



- Faire le point sur ses motivations actuelles, ses valeurs et ses intérêts en lien avec le projet de reconversion ;
- Identifier ses compétences transférables ;
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du nouveau projet.
- Elaborer un plan d'action en étape pour mettre en œuvre et concrétiser le projet de reconversion.

Le bilan de compétences permet de :

- Valider un projet de reconversion réaliste et réalisable ;
- Mieux appréhender les opportunités, contraintes et exigences de l'environnement socio économique ;
- Favoriser son employabilité.

Contenu

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

4. Une phase préliminaire a pour objet de :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

5. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire de :

- Faire le point sur ses motivations, ses valeurs et ses intérêts en lien avec le projet de reconversion
- Clarifier ses compétences et ses aptitudes
- Construire le projet de professionnel, étudier sa faisabilité ou la pertinence d'une formation

6. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du projet professionnel

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire **des résultats détaillés et d'un document de synthèse**. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Approche de l'orientation professionnelle canadienne ADVP,
- Entretien individuel,
- Travail personnel sur supports,
- Enquêtes métiers,
- Démarche réseau,

Matériel pédagogique :

- Fiches de réflexion,
- Passation de tests d'intérêts professionnels, de valeurs et de personnalité, questionnaire à choix multiples,
- Ressources documentaires actualisées sur les secteurs, les métiers, le marché de l'emploi et la formation,
- Synthèse finale

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Grille d'analyse partagée

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Repérer et évaluer ses acquis liés au travail,	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Préciser son projet professionnel	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif :

- 1 100 € – Financement personnel
- 1200 € – CPF, Pôle emploi
- 1 600 € pour les salariés - Plan de développement des compétences

Nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur

Consultante en accompagnement professionnel, Psychologue du travail diplômée, Conseillère en insertion professionnelle diplômée, Formatrice de formateur en ingénierie de la formation, expression orale et communication.

Conseiller en insertion professionnelle diplômé et formé à la conduite de bilans de compétences, certifié MBTI et Strong

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



1.5 BILAN DE COMPETENCES

Senior fin de carrière

Format	Non concerné	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 02 du 13/04/23

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 24h00 maximum (dates et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (minimum et maximum) : 1 personne

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis



Public : Toute personne active, notamment

- Particulier
- Salariés du secteur privé
- Demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi
- Salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser ce bilan de bilan de compétences

Objectifs



Le bilan de compétences a pour objectif :

- Déceler les appréhensions liées à sa fin de carrière ;
- Faire le point sur ses critères de choix, et ses priorités ;
- S'autoriser à explorer des sphères précédemment négligées ;
- Prendre des décisions éclairées pour la poursuite de son parcours (professionnel/retraite) ;
- être aidé(e) dans l'élaboration d'un projet de transition qui fait sens

Le bilan de compétences permet :

- D'anticiper sa fin de carrière ;
- D'explorer des pistes d'évolution en lien avec ses aspirations, centres d'intérêts, valeurs et compétences ;
- De faire émerger un ou plusieurs projets de transition motivants ;
- Mieux appréhender les opportunités, contraintes et exigences de l'environnement socioéconomique visé.

Contenu

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

7. Une phase préliminaire a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

8. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Faire le point sur ses motivations, valeurs et intérêts
- Clarifier ses compétences et aptitudes
- Construire votre projet professionnel, et étudier sa faisabilité

9. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire **des résultats détaillés et d'un document de synthèse**. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Approche de l'orientation professionnelle canadienne ADVP,
- Entretien individuel,
- Travail personnel sur supports,
- Enquêtes métiers,
- Démarche réseau,

Matériel pédagogique :

- Fiches de réflexion,
- Passation de tests d'intérêts professionnels, de valeurs et de personnalité, questionnaire à choix multiples,
- Ressources documentaires actualisées sur les secteurs, les métiers, le marché de l'emploi et la formation,
- Synthèse finale

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Grille d'analyse partagée

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Repérer et évaluer ses acquis liés au travail	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Préciser son projet professionnel	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif :

- 1 800 € – Financement personnel

Nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur

Consultante en accompagnement professionnel, Psychologue du travail diplômée, Conseillère en insertion professionnelle diplômée, Formatrice de formateur en ingénierie de la formation, expression orale et communication.

ou

Coach professionnel

ou

Conseiller en insertion professionnelle diplômé et formé à la conduite de bilans de compétences, certifié MBTI et Strong

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



1.6 BILAN DE COMPETENCES

Bien préparer sa retraite

Format	Non concerné	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 02 du 13/04/23

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 12h00 maximum (dates et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (minimum et maximum) : 1 personne

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis



Public : Toute personne active, notamment

- Particulier
- Salariés du secteur privé
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi
- Salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences

Objectifs



Le bilan de compétences a pour objectif :

- De mieux appréhender ce changement de vie ;
- De s'accorder le temps de prendre la mesure de l'impact actuel de ce futur changement ;
- D'anticiper l'organisation de sa nouvelle vie en s'offrant de nouvelles perspectives ;
- De prendre des décisions éclairées sur la suite à donner à son parcours
- D'envisager sa vie de futur(e) retraité(e) de manière sereine et réaliste.

Le bilan de compétences permet :

- D'anticiper sa retraite
- D'explorer des pistes d'évolution en lien avec ses aspirations, centres d'intérêt, valeurs et compétences ;
- De faire émerger un ou plusieurs projet(s) retraite motivants

Contenu

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

10. Une phase préliminaire a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

11. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- De clarifier ses réelles envies et besoins afin d'envisager cette nouvelle phase de vie en étant le plus en adéquation avec ce qui fait sens pour lui
- D'y voir plus clair sur la façon dont il souhaiterait investir et aménager cette nouvelle période de vie
- De faire le point sur ses compétences et ressources disponibles pour la concrétisation de ses projets.

12. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire **des résultats détaillés et d'un document de synthèse**. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Approche de l'orientation professionnelle canadienne ADVP,
- Entretien individuel,
- Travail personnel sur supports,
- Enquêtes métiers,
- Démarche réseau,

Matériel pédagogique :

- Fiches de réflexion,
- Passation de tests d'intérêts professionnels, de valeurs et de personnalité, questionnaire à choix multiples,
- Ressources documentaires actualisées sur les secteurs, les métiers, le marché de l'emploi et la formation,
- Synthèse finale

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Grille d'analyse partagée

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Repérer et évaluer ses acquis liés au travail,	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Préciser son projet professionnel	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif :

- 1 100 € – Financement personnel

Nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur

Consultante en accompagnement professionnel, Psychologue du travail diplômée, Conseillère en insertion professionnelle diplômée, Formatrice de formateur en ingénierie de la formation, expression orale et communication.

ou

Coach professionnel

ou

Conseiller en insertion professionnelle diplômé et formé à la conduite de bilans de compétences, certifié MBTI et Strong

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



1.7 BILAN DE COMPETENCES

Reprendre une activité après une longue interruption

Format	Non concerné	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 02 du 13/04/23

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 24h00 maximum (dates et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (minimum et maximum) : 1 personne

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis



Public : Toute personne active, notamment

- Particulier
- Salariés du secteur privé
- Demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi
- Salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences.

Objectifs



Le bilan de compétences a pour objectif de :

- Réfléchir à son futur positionnement professionnel ;
- Être aidé.e dans une période de transition
- Progresser dans sa carrière ;
- Changer de métier ;
- Demander une mobilité interne ;
- Améliorer son employabilité ;
- Anticiper un futur licenciement ;
- Confirmer la pertinence d'un choix de formation.

Le bilan de compétences permet de :

- Prendre un temps de réflexion sur soi et son devenir professionnel ;
- Faire émerger un projet professionnel motivant ;
- Mieux appréhender les opportunités, contraintes et exigences du marché de l'emploi ;
- Relancer une dynamique professionnelle ;
- Retrouver du sens et de l'engagement dans son activité

Contenu

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

13. Une phase préliminaire a pour objet de :

- Analyser la situation actuelle
- Permettre de prendre du recul sur ses appréhensions à réintégrer le monde du travail pour gagner en confiance
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

14. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire de :

- Faire le point sur ses motivations, valeurs, envies
- Clarifier et faire valoir ses compétences et ses aptitudes
- Savoir présenter oralement son parcours (évolution professionnelle, nouvel, sélection d'entrée en formation)
- Valoriser son interruption de carrière
- Construire son projet professionnel, étudier sa faisabilité ou la pertinence d'une formation
- Elaborer une ou plusieurs alternatives

15. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes de son projet professionnel

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire **des résultats détaillés et d'un document de synthèse**. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Approche de l'orientation professionnelle canadienne ADVP,
- Entretien individuel,
- Travail personnel sur supports,
- Enquêtes métiers,
- Démarche réseau,

Matériel pédagogique :

- Fiches de réflexion,
- Passation de tests d'intérêts professionnels, de valeurs et de personnalité, questionnaire à choix multiples,
- Ressources documentaires actualisées sur les secteurs, les métiers, le marché de l'emploi et la formation,
- Synthèse finale

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Grille d'analyse partagée

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Repérer et évaluer ses acquis liés au travail,	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Préciser son projet professionnel	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif :

- 1 800 € – Financement personnel
- Nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Consultante en accompagnement professionnel, Psychologue du travail diplômée,
 Conseillère en insertion professionnelle diplômée, Formatrice de formateur en ingénierie de
 la formation, expression orale et communication.

ou

Coach professionnel

ou

Conseiller en insertion professionnelle diplômé et formé à la conduite de bilans de
 compétences, certifié MBTI et Strong

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



1.8 BILAN DE COMPETENCES

Mieux se connaître pour valoriser son parcours

Format	Non concerné	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 02 du 13/04/23

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 12h00 maximum (dates et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (minimum et maximum) : 1 personne

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis



Public : Toute personne active, notamment

- Particulier
- Les salariés du secteur privé
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences.

Objectifs



Le bilan de compétences a pour objectif de :

- Mieux se connaître ;
 - Clarifier son positionnement professionnel
 - Avoir conscience de ses atouts, de ses ressources, de ses axes d'amélioration ;
 - Faire le point sur ses motivations actuelles et ses critères de choix en vue d'une éventuelle transition professionnelle ;
 - Clarifier les contours actuels de son profil ;
 - Savoir présenter oralement son parcours
- (évolution professionnelle, nouvel emploi, sélection d'entrée en formation)
- Favoriser son employabilité

Le bilan de compétences permet :

- De clarifier son positionnement professionnel
- Retrouver du sens et de l'engagement dans son travail
- De relancer une dynamique professionnelle
- Prendre un temps de réflexion sur soi et son devenir professionnel

Contenu

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

1. Une phase préliminaire a pour objet de :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire de :

- Faire le point sur ses motivations, valeurs et intérêts
- Cerner ses compétences, ses champs d'expertise et ses axes de progrès
- Clarifier son positionnement actuel et futur
- Valoriser ses expériences
- Améliorer la présentation de soi en entretien (recrutement, entretiens annuels, sélection d'entrée en formation)

3. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire **des résultats détaillés et d'un document de synthèse**. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Approche de l'orientation professionnelle canadienne ADVP,
- Entretien individuel,
- Travail personnel sur supports,
- Enquêtes métiers,
- Démarche réseau,

Matériel pédagogique :

- Fiches de réflexion,
- Passation de tests d'intérêts professionnels, de valeurs et de personnalité, questionnaire à choix multiples,
- Ressources documentaires actualisées sur les secteurs, les métiers, le marché de l'emploi et la formation,
- Synthèse finale

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Grille d'analyse partagée

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Repérer et évaluer ses acquis liés au travail,	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction
Préciser son projet professionnel	Questionnaire renseigné par les bénéficiaires sur l'utilité du bilan de compétences. Note de 1 (pas du tout) à 5 (tout à fait)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de satisfaction

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif :

- 1 100 € – Financement personnel

Nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur

Consultante en accompagnement professionnel, Psychologue du travail diplômée, Conseillère en insertion professionnelle diplômée, Formatrice de formateur en ingénierie de la formation, expression orale et communication.

ou

Coach professionnel

ou

Conseiller en insertion professionnelle diplômé et formé à la conduite de bilans de compétences, certifié MBTI et Strong

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



2.1 ETRE AIDANT FAMILIAL

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21



Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 2h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question des aidants familiaux
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

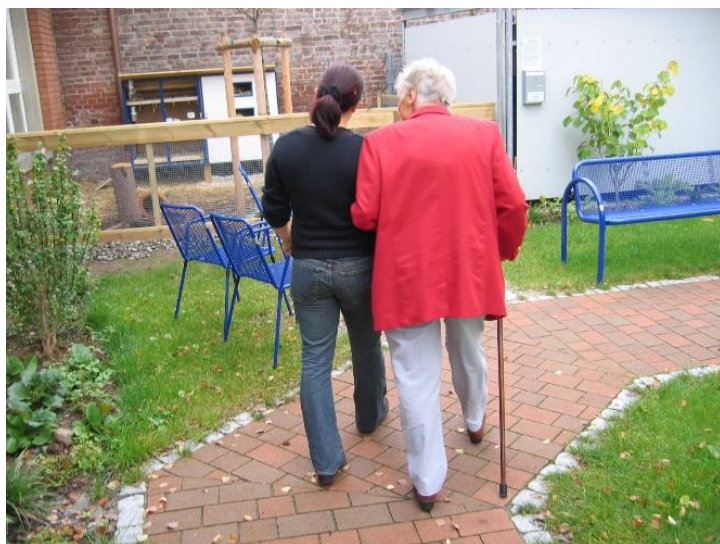
Cette action a pour objectifs de :

- Bien vivre le rôle d'aidant
- Prendre conscience de la difficulté et la beauté de ce rôle rendu à des proches, et de ce que cela peut apporter à soi-même.

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Interpréter le statut d'Aidant
- Mettre en œuvre des habitudes de vie bénéfiques pour ma santé
- Identifier les solutions d'aide

Contenu



I - Le statut d'aidant familial

Ce que dit la loi
Se reconnaître comme « aidant »
Les principaux ressentis et difficultés rencontrés par les aidants

II - Prendre soin de soi

Donner de l'importance à ses limites
S'occuper de sa santé
Les techniques pour prendre soin de soi

III - S'informer

Comprendre la maladie de mon proche et développer un savoir et un savoir-faire en fonction (formation en ligne et en présentiel)

Décoder l'écosystème médical
S'informer sur les aides existantes

IV - Cultiver les liens sociaux

Entretenir le lien avec votre proche
Garder un lien social
Composer avec les aidants professionnels

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Interpréter le statut d'Aidant	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Mettre en œuvre des habitudes de vie bénéfiques pour ma santé	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Identifier les solutions d'aide	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 400 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

- Coach professionnel-accompagnement personnalisé (Haute Ecole de Coaching), formée aux techniques nécessaires et suffisantes dans l'utilisation de la pratique du coaching
- Psychothérapeute, formée à diverses techniques dans le cadre d'une certification de psychothérapeute : Analyse Transactionnelle, Praticien PNL, Gestalt Thérapie, Psychodrame, Hypnose

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



2.2 J'AI LA MEMOIRE QUI CHANTE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : conférence de 2h00 de suivi d'un concert de 1h30 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (minimum et maximum) : A partir de 20 personnes, jusqu'à 80 personnes.

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la mémoire
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Sensibiliser au fonctionnement de la mémoire
- Transmettre astuces et exercices pour entraîner sa mémoire
- Sociabiliser autour d'un évènement festif,

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Décrire les processus de mémorisation
- Résoudre les « trous de mémoire », des oublis
- Citer des méthodes mnémotechniques

Contenu



La conférencière présente les différentes mémoires, les étapes de mémorisation, la mémoire au sein de notre cerveau, l'évolution de nos performances avec l'âge, la plainte et le trouble de mémoire ; elle est présente pour échanger avec les participants sur le sujet. Elle propose des exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de mémoire : mémoire à long terme, mémoire immédiate, mémoire visuelle, auditive, kinesthésique, logique et imagination. Les exercices sollicitent l'ensemble des fonctions du cerveau et mobilisent l'attention, l'observation et la concentration.

I- La mémoire

Identifier les différents types de mémoire.
Les facteurs d'oublis

II- Comprendre l'encodage

Auto diagnostiquer le fonctionnement de sa mémoire.
Les techniques de mémorisation

III- Exercer sa mémoire

Exercices et jeux
Trucs pour booster sa mémoire



IV- Concert avec chanteuse, guitariste et percussionniste

Morceaux populaires des années 60 à 70

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences.

Matériel pédagogique : conférence appuyée sur des supports multimédia vidéo projetés.
Tests et grilles d'autoévaluation. Concert

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Décrire les processus de mémorisation	Support vidéoprojeté, questionnement, test de mémorisation	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Résoudre les « trous de mémoire », des oublis	Support vidéoprojeté, questionnement	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Citer des méthodes mnémotechniques	Jeux, tests	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 1200 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'île de France.

Intervenants

Spécialités du consultant formateur : Madame Céline ALHERITIER,

Coach professionnel-accompagnement personnalisé (Haute Ecole de Coaching), formée aux techniques nécessaires et suffisantes dans l'utilisation de la pratique du coaching
 Psychothérapeute, formée à diverses techniques dans le cadre d'une certification de psychothérapeute : Analyse Transactionnelle, Praticien PNL, Gestalt Thérapie, Psychodrame, Hypnose.

Prestation musicale : No Ground Station

Le groupe de musique entraîne les participants dans un set de reprises (chansons françaises et internationales) spécialement conçu pour l'action avec par exemples des morceaux de Charles Trenet, Serge Gainsbourg, Françoise Hardy, les Beatles, Ray Charles, Franck Sinatra, Georges Brassens, Jacques Dutronc.

Le groupe invite le public à participer en chantant, dansant sur des musiques faisant appel à la mémoire auditive entre autres.

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



2.3 PREPARATION A LA RETRAITE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 2 h 00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures Covid sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question des aspects psychologique du passage à la retraite
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs :

- sensibiliser aux changements inhérents à la cessation d'activité professionnelle
- apporter des outils pour préparer un projet retraite

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Décrire les changements liés au départ en retraite
- Interpréter ces évolutions au quotidien
- Mettre en œuvre un projet retraite

Contenu

- I- La pyramide des besoins
- II- Pertes et sentiments
- III- L'équilibre affectif
- IV- Le couple en retraite
- V- Le célibat en retraite
- VI- La dépression
- VII- Les pièges à éviter
- VIII- Le grand « chambardement »
- IX- Conseils pour diminuer le stress
- X- L'aménagement du temps personnel
- XI- Le « remue-ménages »

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Décrire les changements liés au départ en retraite	Support vidéo projeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Interpréter ces évolutions au quotidien	Support vidéo projeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Mettre en œuvre un projet retraite	Support vidéo projeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 400 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

- Coach professionnel-accompagnement personnalisé (Haute Ecole de Coaching), formée aux techniques nécessaires et suffisantes dans l'utilisation de la pratique du coaching
ou
- Psychothérapeute, formée à diverses techniques dans le cadre d'une certification de psychothérapeute : Analyse Transactionnelle, Praticien PNL, Gestalt Thérapie, Psychodrame, Hypnose

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



2.4 TRAVAILLER SA MEMOIRE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 2h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 8 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la mémoire et des moyens et astuces pour la conserver durablement
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs :

- Sensibiliser au fonctionnement de la mémoire
- Transmettre astuces et exercices pour entraîner sa mémoire

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Décrire les processus de mémorisation
- Résoudre les « trous de mémoire », des oublis
- Citer des méthodes mnémotechniques

Contenu

I- La mémoire

Identifier les différents types de mémoire.
Les facteurs d'oublis

II- Comprendre l'encodage

Auto diagnostiquer le fonctionnement de sa mémoire.
Les techniques de mémorisation

III- Exercer sa mémoire

Exercices et jeux
Trucs pour booster sa mémoire



Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Décrire les processus de mémorisation	Support vidéoprojeté, questionnaire, test de mémorisation	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Résoudre les « trous de mémoire », des oublis	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Citer des méthodes mnémotechniques	Jeux, tests	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 400 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

- Coach professionnel-accompagnement personnalisé (Haute Ecole de Coaching), formée aux techniques nécessaires et suffisantes dans l'utilisation de la pratique du coaching
- Psychothérapeute, formée à diverses techniques dans le cadre d'une certification de psychothérapeute : Analyse Transactionnelle, Praticien PNL, Gestalt Thérapie, Psychodrame, Hypnose

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



2.5 MIEUX SE PRESERVER FACE A LA CRISE SANITAIRE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



masque, distanciation...)

Durée, dates et horaires de la formation : 2h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de mieux se préserver face à la crise sanitaire
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs :

- De prévenir les conséquences de la Covid sur la santé mentale
- De proposer des moyens de faire face au stress lié à la pandémie

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Définir les problématiques santé mentale en lien avec la crise
- Interpréter ses réactions face à la Covid
- Appliquer des solutions pour mieux vivre la crise sanitaire



I- Les conséquences de la pandémie sur le stress et l'anxiété

Peur, stress, anxiété, comment s'y retrouver ?

Les symptômes physiologiques du stress

Contenu

Les signes psychologiques du stress
Qu'est qu'une émotion ? Comment la gérer ?

II- Conseils pour mieux gérer le stress durant la période de Covid-19

Prendre soin de sa santé mentale

Faire appel à ses ressources

Prendre de la distance

III- Astuces pour minimiser les inquiétudes liées au Covid

L'activité physique en tant de Covid

Communiquer

Les bienfaits de la nature

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Définir les problématiques de santé mentale en lien avec la crise	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite
Interpréter ses réactions face à la Covid	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Appliquer des solutions pour mieux vivre la crise sanitaire	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 400 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

- Coach professionnel-accompagnement personnalisé (Haute Ecole de Coaching), formée aux techniques nécessaires et suffisantes dans l'utilisation de la pratique du coaching
- Psychothérapeute, formée à diverses techniques dans le cadre d'une certification de psychothérapeute : Analyse Transactionnelle, Praticien PNL, Gestalt Thérapie, Psychodrame, Hypnose

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



2.6 SE PROTEGER DES FRAUDES

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 2 h 00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la protection contre les fraudes
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs :

- Réduire les tentatives d'arnaques
- Apporter des solutions d'aide aux victimes de fraudes, arnaques et abus de confiance

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Reconnaître une arnaque, une fraude, un abus de confiance
- Citer les bons réflexes à adopter
- Identifier les solutions de soutiens et d'aide face aux arnaques, fraudes et abus de confiance

Contenu

I- Reconnaître l'arnaque de rue

Adopter les bons réflexes face à une arnaque de rue.

Savoir faire face au démarchage à domicile. Connaître les limites du démarchage et des entreprises de service. Repérer les arnaques et saisir les tribunaux compétents.

II- Comprendre les mécanismes des arnaques via les systèmes de communication

Prendre conscience et connaissance des différents types de fraudes qui existent telles celles liées aux sentiments ou à l'investissement.

Prévenir le vol de données. Configurer et sécuriser sa navigation.

Savoir reconnaître un courriel ou un courrier frauduleux. Signaler toute fraude via les systèmes de communication.

III- Savoir reconnaître des actes constitutifs de maltraitance financière à travers des vols, des escroqueries, des pressions sectaires ou de la délinquance astucieuse

Comprendre ce que sont l'abus de confiance et l'abus de faiblesses et leurs conséquences.

Adopter des comportements pour se prémunir des tentatives de maltraitance financière.

Savoir réagir face à la suspicion d'une maltraitance financière sur un proche.

Comment et à qui s'adresser lorsque l'on est victime.

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Reconnaître une arnaque, fraude	Quizz avec présentations de courriels frauduleux et d'autres non frauduleux	Quels sont les éléments à vérifier. Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Reconnaître une maltraitance financière	Lister des actes constitutifs d'une maltraitance financière	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Connaître les solutions d'aide	Exercice : à qui s'adresse-t-on pour tel type de fraude ?	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 400 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

- Coach professionnel-accompagnement personnalisé (Haute Ecole de Coaching), formée aux techniques nécessaires et suffisantes dans l'utilisation de la pratique du coaching
- Psychothérapeute, formée à diverses techniques dans le cadre d'une certification de psychothérapeute : Analyse Transactionnelle, Praticien PNL, Gestalt Thérapie, Psychodrame, Hypnose

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



CITOYENNETE

3.1 CREER UNE ASSOCIATION

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21



Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la citoyenneté
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Sensibiliser à l'utilité de s'associer
- Inviter à l'argumentation et la mobilisation associative

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Décrire le statut particulier de l'association (loi 1901)
- Enumérer les sources de financements possibles du secteur associatif
- Définir les modes de création d'une association

Contenu

I- Qu'est-ce qu'une association

Un peu d'histoire sur la liberté d'association en France

Qu'est-ce qu'une association ?

Les différents types d'association

Les secteurs d'activité de la vie associative

II- Les statuts d'une association

Cas pratique : exemple d'une association : quels sont ses statuts, quelle est son évolution, son budget, son organisation, ses ressources ?

Les sources de financement d'une association

III- Atelier Créez votre association

Quel est votre projet ? Quel sera son logo ? Quel sera son budget prévisionnel ? Quels sont les priorités ? (Logement, habillement, travail, aides, les enfants, les handicapés, le suivi médical etc...)

Quels seront les partenaires qui pourront vous aider dans cette mission (mairie, région, autres associations etc..)

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (%de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Décrire le statut particulier de l'association (loi 1901)	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Enumérer les sources de financements possible du secteur associatif	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Définir les modes de création d'une association	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique de la citoyenneté

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



CITOYENNETE

3.2 DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la citoyenneté
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- mobiliser sur les droits et devoirs et le vivre ensemble
- impliquer pleinement les participants dans la citoyenneté française

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Expliquer la citoyenneté française et ses principes
- Enumérer les Droits et Devoirs du citoyen
- Illustrer le vivre ensemble au quotidien

Contenu

I- Qu'est-ce que la citoyenneté

Définition de la citoyenneté

Les Droits et devoirs du citoyen français

Les Droits et Devoirs du citoyen Européen

II- Les principes de la citoyenneté

Devise et symboles

L'évolution de la citoyenneté à travers les siècles

Les différents textes des Droits de l'Homme

La notion du vivre ensemble



Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Expliquer la citoyenneté française et ses principes	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Enumérer les Droits et Devoirs du citoyen	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Illustrer le vivre ensemble au quotidien	Séquences vidéo, échanges autour de ces séquences	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé dans la citoyenneté

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



CITOYENNETE

3.3 LE POUVOIR LEGISLATIF

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la citoyenneté
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- De comprendre le fonctionnement du pouvoir législatif
- De saisir l'élaboration et le vote des lois

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Expliquer le pouvoir Législatif
- Identifier les codes de la Citoyenneté
- Définir le Droit de vote et les différentes élections

Contenu

I- Le pouvoir Législatif

Les 3 pouvoirs de la République
Définition du pouvoir législatif
La constitution et sa chronologie
Le Conseil Constitutionnel

II- Les codes de la Citoyenneté

Les différents codes qui règlementent la vie citoyenne
Comment se fait la Loi ?
Le vote de la Loi
Quizz ludique

III- Le vote

Historique du droit de vote
Qui peut voter ?
Présentation des différentes élections



Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Expliquer le pouvoir Législatif	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Identifier les codes de la Citoyenneté	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Définir le Droit de vote et les différentes élections	Séquences vidéo, échanges autour de ces séquences	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique de la citoyenneté

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



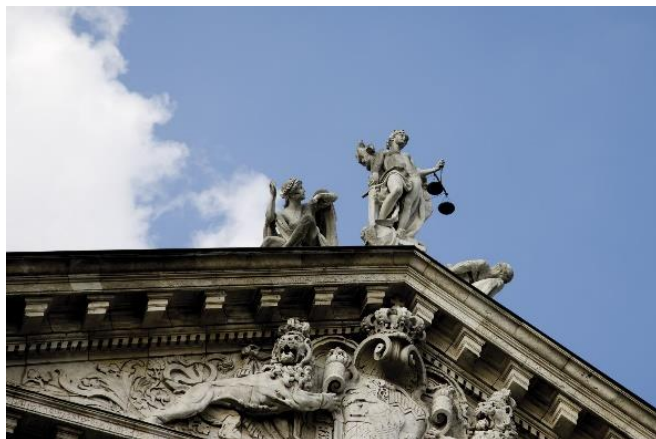
CITOYENNETE

3.4 LE POUVOIR JUDICIAIRE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du

masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la citoyenneté
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Informer sur le déroulement du déroulement de la chaîne pénale
- Mettre en évidence l'intérêt de la justice

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Exprimer l'intérêt de la justice collective en opposition à l'auto-justice
- Décrire les mécanismes, les ressorts et le fonctionnement du pouvoir judiciaire
- Définir le concept du casier judiciaire et l'incidence des mentions qu'il comporte sur l'employabilité.
- Analyser une comparution immédiate au tribunal correctionnel à travers l'immersion d'un documentaire.

Contenu

I- La justice en France

Les 3 pouvoirs de la République
Les limites de l'auto-justice
L'évolution de la justice

II- Le pouvoir judiciaire

Comment s'organise le pouvoir judiciaire en France ?
L'indépendance des juges
Les différents tribunaux
Les infractions, délits, crimes.

III- La procédure judiciaire

Le déroulement d'une procédure judiciaire
Les principaux personnages de la magistrature
Structures pénitentiaires en France
Le casier judiciaire et les autres fichiers judiciaires



Echange autour du film La 10EME CHAMBRE de Raymond DEPARDON

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable
Diffusion du film de Raymond DEPARDON La dixième chambre

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Décrire les mécanismes, les ressorts et le fonctionnement du pouvoir judiciaire	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Définir le concept du casier judiciaire et l'incidence des mentions qu'il comporte sur l'employabilité.	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Exprimer l'intérêt de la justice collective en opposition à l'auto justice	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
 Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique de la citoyenneté

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



CITOYENNETE

3.5 ROLE DU CITOYEN DANS UNE CRISE SANITAIRE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21



Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 3h
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la citoyenneté
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

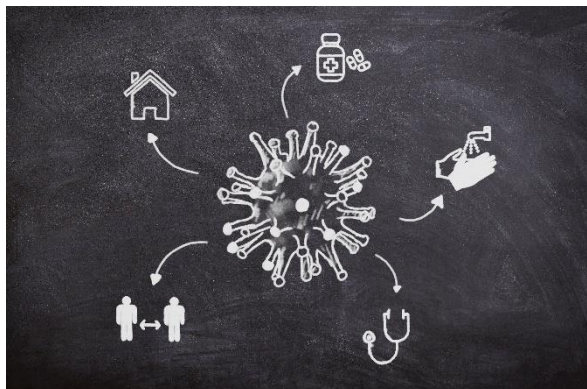
Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Rappeler les principes de solidarité et les règles de vivre ensemble
- Responsabiliser les participants dans leur rôle de citoyen, et plus particulièrement pendant la crise sanitaire

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Définir les principes du confinement et des autres mesures ainsi que leur utilité
- Déterminer le rôle de chacun pendant le confinement
- Saisir ce qu'est une épidémie et retracer l'historique des épidémies et des pandémies



I- Qu'est-ce que la citoyenneté

Définition de la citoyenneté

Les droits et devoirs : explications

Contenu

Et en cas de crise sanitaire, que se passe-t-il ?

II- La crise sanitaire

Le coronavirus, épidémie, pandémie ?

Historique des pandémies en France

Solutions apportées

Les objectifs des différentes mesures prises

III- Règles mises en place

Pourquoi respecter ces règles ?

Quels résultats apportent-elles ?

Que se passe-t-il en cas de non-respect des mesures ?

Les droits et devoirs du citoyen en temps de crise sanitaire, comment les respecter ?

Et moi en tant que citoyen, comment puis-je m'impliquer ?

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Saisir ce qu'est une épidémie et retracer l'historique des épidémies et des pandémies	Support vidéo projeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Définir les principes du confinement et des autres mesures ainsi que leur utilité	Support vidéo projeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Déterminer le rôle de chacun pendant le confinement	Support vidéo projeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique de la citoyenneté

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

CITOYENNETE

3.6 LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap :

Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question du harcèlement scolaire
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectif de :

- Expliciter une situation de harcèlement
- Apporter des solutions de prévention du harcèlement scolaire

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier une situation de harcèlement
- Traiter une situation de harcèlement
- Mettre en œuvre des comportements préventifs



Contenu

I – Qu'est-ce que le harcèlement ?

Savoir différencier taquinerie et intimidation

Ça veut dire quoi harcèlement ?

Les différentes formes de harcèlement

II – Les mécanismes du harcèlement

Qui peut être victime et harceleur ?

Dans la tête d'une victime

III – Quelle prévention ?

10 conseils contre le harcèlement

Que dit la loi ?

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier une situation de harcèlement	Support vidéoprojeté avec questionnement	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite
Traiter une situation de harcèlement	Support vidéoprojeté avec questionnement	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Mettre en œuvre des comportements préventifs	Support vidéoprojeté avec questionnement	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique du harcèlement scolaire

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :
Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

CITOYENNETE

3.7 LE SEXISME

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

SEXISME
PAS NOTRE GENRE!

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question du sexisme
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Mettre en lumière les différentes attitudes menant à des comportements sexistes
- Apporter des solutions de prévention quotidienne

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier les mécanismes du sexisme
- Repérer les comportements sexistes
- Interpréter le ressenti d'une victime et les répercussions futures
- Citer les lois et sanctions relatives au sexisme
- Enumérer les contacts pour obtenir une réponse à une question, un soutien, une écoute

Contenu

I. Sexisme : définition

Si je vous dis... Sexiste ou pas ?

Ça veut dire quoi « sexisme » pour vous ?

Le sexisme et l'histoire

A quel moment de notre vie le sexisme s'inscrit-il ?

A quel moment le sexisme ordinaire prend le pas ?

II. Les conséquences du sexisme

Qui peut être victime ?

Que se passe-t-il dans la tête d'une victime ?

Les violences sexistes ou sexuelles peuvent prendre des formes très différentes

Les 25 critères de la discrimination

Que dit la loi ?



III. Les solutions

Témoignages

Les facteurs de changement

Que faire ?

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier les mécanismes du sexisme	Support vidéoprojeté, questionnaire, test	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Repérer les comportements sexistes	Support vidéoprojeté, questionnaire, test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Interpréter le ressenti d'une victime et les répercussions futures	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Citer les lois et sanctions relatives au sexisme	Support vidéoprojeté, questionnaire, test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Enumérer les contacts pour obtenir une réponse à une question, un soutien, une écoute	Support vidéoprojeté, questionnaire, test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique de la citoyenneté

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

CITOYENNETE

3.8 LES DISCRIMINATIONS

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*): minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question des discriminations
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Mettre en lumière les différentes attitudes menant à des comportements de discrimination
- Apporter des solutions de prévention quotidienne

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier les mécanismes de la discrimination
- Repérer les comportements discriminants
- Interpréter le ressenti d'une victime et les répercussions futures
- Citer les lois et sanctions relatives aux discriminations
- Enumérer les contacts pour obtenir une réponse à une question, un soutien, une écoute

Contenu

I - Discriminer ça veut dire quoi ?

Stéréotypes : idées reçues, clichés

Préjugés : représentations

Attitudes : stigmatisation

II – Réponses à la discrimination

Autour des sanctions : Que dit la loi ?

Les 25 critères discriminants

Que faire ?

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier les mécanismes et repérer les discriminations	Support vidéo projeté, test	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Repérer les comportements sexistes	Support vidéo projeté, test	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Enumérer les contacts pour obtenir une réponse à une question, un soutien, une écoute	Support vidéo projeté, test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique des discriminations

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

4.1 LA SECURITE A BORD

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier de la sécurité à bord.

Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Sensibiliser à la nécessité de maîtriser les éléments de sécurité active et passive d'un véhicule
- Mettre en lien ce manque de maîtrise avec le risque d'accident routier

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Adapter sa vitesse, son freinage et sa conduite en générale pour mieux contrôler son véhicule
- Maîtriser les éléments de sécurité active et passive
- Utiliser la technologie embarquée afin de se mettre en sécurité
- Identifier les conduites à risques

Contenu



I- L'énergie cinétique

L'énergie cinétique, une loi implacable

II- Le temps de réaction et les distances de freinage

Les éléments à prendre en compte dans le temps de réaction

Les distances de freinage incompressibles

III- Les éléments de sécurité active et passive

La ceinture de sécurité

La technologie embarquée

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Comprendre les lois physiques qui régissent l'énergie cinétique et les distances de freinage	Quizz, support vidéoprojeté	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Identifier les conduites à risques	Support vidéoprojeté	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Maîtriser les éléments de sécurité active et passive	Support vidéoprojeté présentant les outils de la sécurité active (ABS, ESP, etc.)	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière
OU
Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

PREVENTION ROUTIERE

4.2 ACCIDENTOLOGIE ET LOI DU 12 JUIN 2003

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier à l'accidentologie et à la loi du 12 juin 2003.
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Sensibiliser à la prévention routière
- Impliquer le stagiaire dans une conduite citoyenne

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Expliquer l'évolution de l'accidentologie en France depuis 50 ans
- Enumérer les différentes mesures de prévention et de répression mises en œuvre et leur impact sur la mortalité routière
- Citer la Loi du 12 juin 2003 et en définir l'intérêt

Contenu

I- Historique de l'accidentologie routière Française

Les causes d'accidents mortels

Les mesures de prévention et répression mises en œuvre depuis les années 70

Les types de profils impliqués dans les accidents

Les comportements à risques en chiffres

II- La Loi du 12 juin 2003

L'évolution de la citoyenneté à travers les siècles

Les différents textes des Droits de l'Homme



Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Expliquer l'évolution de l'accidentologie en France depuis 50 ans	Graphique vidéoprojeté, Questionnement sur le graphique, test	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Enumérer les différentes mesures de prévention et de répression mises en œuvre et leur impact sur la mortalité routière	Support vidéoprojeté, questionnement	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Citer la Loi du 12 juin 2003 et en définir l'intérêt	Test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière

ou

Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

4.3 CONSEQUENCES DE L'ACCIDENT ET RISQUES DE NON-ASSURANCE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier aux conséquences de l'accident et aux risques de la non-assurance
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de sensibiliser les usagers de la route à

- Contracter une assurance
- Conduire en citoyen responsable

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Expliquer l'importance de s'assurer.
- Citer les dommages couverts et non couverts par la responsabilité civile.
- Identifier les principales clauses qui définissent un défaut d'assurance.
- Nommer les conséquences en cas de défaut d'assurance.
- Désigner l'importance du coût d'un accident.

Contenu

- I. Pourquoi s'assurer
- II. Pourquoi l'assurance est obligatoire ?
- III. Quels sont les dommages couverts
- IV. La responsabilité civile couvre-t-elle tous les dommages ?
- V. Comment et où souscrire à une garantie Responsabilité civile ?
- VI. Que se passe-t-il si l'auteur de l'accident n'est pas assuré
- VII. Qui paye en cas de défaut d'assurance
- VIII. Le fonds de garantie automobile
- IX. Un accident corporel, ça coûte combien ? exemple de 2 cas concrets
- X. Plus personne ne veut m'assurer mais l'assurance est obligatoire, que faire ?



Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Comment fonctionnent les assurances ?	Support vidéoprojeté présentant le fonctionnement des assurances	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Où et comment s'assurer ?	Support vidéoprojeté	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Que se passe-t-il si je ne suis pas assuré ?	Support vidéoprojeté avec dossier d'assurés anonymisés et présentation du fonds de garantie	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière
OU
Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com



SECURITE ROUTIERE

4.4 SE DEPLACER A VELO OU A TROTINETTE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier à la conduite à vélo ou à trottinette

Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs :

- de s'informer des dangers potentiels rencontrés par les usages de vélo et de trottinette
- d'adopter les bons usages pour se protéger et protéger les autres

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier les dangers potentiels de la route pour un usager de vélo ou de trottinette
- Adapter son équipement en fonction du véhicule que l'on utilise
- Mettre en œuvre les bons usages pour se préserver soi et préserver les autres

Contenu

- I. La sécurité commence par l'entretien régulier du vélo ou la trottinette
- II. L'équipement de sécurité lorsqu'on conduit un vélo ou une trottinette (obligatoire ou conseillés)
- III. Le respect du code de la route lorsqu'on conduit un vélo ou une trottinette
- IV. Les dangers lorsqu'on conduit à vélo ou à trottinette
- V. L'angle mort des rétroviseurs du bus (3 zones de danger)
- VI. Les dépassements à risque
- VII. La signalisation fréquemment rencontrée
- VIII. Engins de Déplacement Personnel (Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboard) : ce qui va changer
- IX. En cas de situation conflictuelle
- X. Conseils aux cyclistes

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier les dangers potentiels de la route pour un usager de vélo ou de trottinette	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Adapter son équipement en fonction du véhicule que l'on utilise	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Mettre en œuvre les bons usages pour se préserver soi et préserver les autres	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière

OU

Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

4.5 LE CONSTAT AMIABLE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21



Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation : 3 h (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier au constat amiable

Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectif de :

- Former les usagers au renseignement d'un constat amiable
- réduire les risques de conflits et de stress lors de l'établissement d'un constat

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier les conditions de renseignement d'un constat amiable
- Préciser les éléments de vigilance utiles pour remplir un constat amiable
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques dans l'utilisation du constat amiable

Contenu

- I. L'historique du constat amiable
- II. Quand dois-je le remplir ?
- III. Comment dois-je le remplir ?
- IV. Que faut-il pour remplir le constat amiable ?
- V. Exemple de cas et bonnes pratiques

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier les conditions de renseignement d'un constat amiable	Support vidéoprojeté, test	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Préciser les éléments de vigilance utiles pour remplir un constat amiable	Test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Mettre en œuvre les bonnes pratiques dans l'utilisation du constat amiable	Séquences présentant des constats à renseigner avec des types d'accidents différents	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière

OU

Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

4.6 LES DISTRACTEURS AU VOLANT

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier à la question des distracteurs au volant

Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Repérer les éléments distracteurs au volant
- Adopter les bons réflexes pour se préserver

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier les différents distracteurs au volant
- Citer les interdictions et conséquences possibles de l'utilisation des distracteurs
- Mettre en œuvre les bons usages pour une conduite responsable

Contenu

- I. Quels sont les distracteurs au volant ?
- II. Que dit le code de la route ?
- III. Les sanctions
- IV. Chiffres clés
- V. Recommandations pour éviter l'usage du téléphone au volant (automobile ou deux-roues)
- VI. Les conséquences de l'utilisation de distracteurs au volant
- VII. Les dangers du texting au volant



Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier les différents distracteurs au volant	Questionnement, test	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Citer les interdictions et conséquences possibles de l'utilisation des distracteurs	Questionnement, test	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Connaître les bonnes pratiques pour une conduite sécurisée	Test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière
OU
Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

4.7 LE PERMIS A POINTS

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier au permis à points

Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Informer sur la réglementation du permis à points et à son corollaire, le permis probatoire
- Expliciter les objectifs du permis à points en matière de prévention du risque routier
- Mettre en évidence le lien entre prévention et réduction de la mortalité routière

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Citer les différentes infractions concernées par la perte de points
- Utiliser les différentes procédures de récupération de points
- Traduire l'utilité des mesures liés au permis à points

Contenu

- I. Le contexte de la mise en place du permis à points
- II. Le permis probatoire et la perte de points
- III. Les contraventions
- IV. Perte d'un point à six points
- V. La Vidéo verbalisation : une réalité depuis 31 décembre 2016
- VI. Sanctions et peines : permis annulé, invalidé
- VII. Délai et manière de récupérer nos points
- VIII. Annulation, invalidation, suspension, rétention de permis
- IX. Comment repasser son permis ?
- X. Convertir un permis de conduire étranger en permis français
- XI. Exemples de perte de points et récupérations associées

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Connaître les différentes contraventions avec perte de points	Support vidéoprojeté reprenant les différentes contraventions, questionnaire sur ce support	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Se sensibiliser aux différentes procédures de récupération des points sur le permis	Support vidéoprojeté listant toutes les procédures à mettre en œuvre pour récupérer des points et questionnaire sur ce support	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Comprendre les objectifs du permis à points	Support vidéoprojeté et échanges	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière

ou

Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

4.8 REAGIR FACE A UN ACCIDENT

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation :
3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) :
minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de la prévention routière et en particulier à savoir réagir face à accident de la route
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs :

- d'apporter des informations concrètes afin de réagir efficacement face à un accident
- de responsabiliser chacun sur l'assistance à personne en danger

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Expliquer la Loi autour de l'obligation d'assistance à personne
- Enumérer les différentes phases de l'assistance
- Utiliser les gestes de premiers secours accessibles

Contenu

- I. **Que dit la loi**
- II. **Eviter un accident supplémentaire en protégeant**
- III. **Les gestes déterminants**
- IV. **Secourir selon ses possibilités, déplacer ou non le ou les blessés ?**
- V. **Être formé aux premiers secours : un geste citoyen**
- VI. **Utilisation d'un défibrillateur automatique externe (DAE)**
- VII. **La position latérale de sécurité**

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Expliquer la Loi autour de l'obligation d'assistance à personne	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Enumérer les différentes phases de l'assistance	Support vidéoprojeté, test	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Utiliser les gestes de premiers secours accessibles	Test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière

OU

Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

4.9 PRODUITS PSYCHOTROPES ET SECURITE ROUTIERE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question des produits psychotropes et la sécurité routière
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Comprendre les dangers de l'usage des psychotropes au volant
- Sensibiliser aux conséquences en matière d'accidentologie, sociale et judiciaire

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Traduire la dangerosité de la conduite après consommation d'un produit psychoactif.
- Expliquer les conséquences sociales et financières d'un accident
- Citer les risques judiciaires d'une conduite sous l'effet d'un produit psychotrope



Contenu

- I. Etude SAM (Stupéfiants et Accidents Mortels de la circulation)
- II. Effets du cannabis sur la conduite
- III. Conséquences de la consommation de psychotropes au volant
- IV. Equivalence des verres d'alcool
- V. Effets de l'alcool sur la conduite
- VI. Les conséquences en cas d'accident
- VII. Le coût de l'accident
- VIII. La loi du 12 juin 2003 (Aggravation des peines en cas d'accident mortel ou corporel causé par l'imprudence du conducteur)

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Traduire la dangerosité de la conduite après consommation d'un produit psychoactif	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Expliquer les conséquences sociales et financières d'un accident	Dossiers d'assurés anonymisés rendant compte du coût d'un accident, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Citer les risques judiciaires d'une conduite sous l'effet d'un produit psychotrope	Support vidéoprojeté, questionnaire	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé en prévention routière

ou

Intervenant Départemental Sécurité Routière

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

5.1 PRODUITS PSYCHOTROPES ET SANTE

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 15 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question des problématiques liées à la consommation de psychotropes
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Sensibiliser aux dangers du toxique sur le corps, des problématiques d'accoutumances et des nombreuses conséquences sanitaires.
- Prendre du recul sur les enjeux liés aux notions d'usage, d'addiction et de dépendance et questionner les problèmes médicaux liés aux produits psychotropes.

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier les toxines présentes dans les produits psychotropes et leur dangerosité.
- Expliquer les conséquences psychosomatiques relatives à l'absorption des produits.
- Expliciter l'usage, l'addiction, la dépendance.
- Traduire le phénomène de la rechute et évoquer les solutions de soins.

Contenu

- I. Représentation pour chacun des effets d'un produit psychoactif
- II. Comprendre les quatre effets dominants d'un produit psychoactif
- III. Connaître les effets des produits psychotropes sur le cœur
- IV. Connaître les effets des produits psychotropes sur le cerveau
- V. Dialoguer autour des notions d'usage, d'addiction et de dépendance face aux produits stupéfiants
- VI. Connaître les solutions de soins (CARUD, CSAPA) et sensibiliser au phénomène de la rechute
- VII. Chercher des alternatives positives et saines à la consommation de produits psychotropes

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Connaître les effets d'un produit psychoactif	Au travers d'un dialogue transversal dispensé par le formateur	Le formateur évalue pendant la formation l'implication du participant
Comprendre les notions d'usage, d'addiction et de dépendance	Support vidéoprojeté présentant les spécificités de l'addiction	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Se sensibiliser aux alternatives de soins	Fiche d'évaluation qualitative à chaud	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique des addictions

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

5.2 PRODUITS PSYCHOTROPES ET LEGISLATION

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 15 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question des produits psychotropes en lien avec le cadre législatif. Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Sensibiliser à la problématique des produits psychotropes au regard de la loi
- Transmettre des connaissances sur les notions sociétales et le cadre pénal des médicaments, produits stupéfiants

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Identifier le cadre légal des produits psychoactifs alcool et tabac (Loi Evin, 1993).
- Reconnaître le caractère illégal du cannabis et ses implications sociétales.
- Nommer les risques judiciaires relatifs aux produits stupéfiants.

Contenu

- I. Le cadre légal des produits psychotropes
- II. Histoire d'un cadre législatif sur les produits alcool/tabac (Loi Evin, 1993)
- III. Les implications sociétales de la prise de psychotropes
- IV. Les conséquences judiciaires de la consommation de stupéfiants
- V. Représentation pour chacun d'un produit psychoactif
- VI. Produits stupéfiants et conséquences pénales délictuelles
- VII. Produits stupéfiants et conséquences pénales criminelles
- VIII. Expliciter la double peine délictuelle autour des stupéfiants
- IX. Dialoguer autour des sanctions pénales liées à l'individualisation des peines
- X. Comprendre que la dépénalisation entraîne une responsabilité citoyenne

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier le cadre légal des produits psychoactifs alcool et tabac (Loi Evin, 1993)	A travers un dialogue transversal proposé par le formateur	Le formateur évalue pendant la formation l'implication du participant
Reconnaître le caractère illégal du cannabis et ses implications sociétales	Support vidéoprojeté présentant les spécificités de la loi Evin	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la journée
Nommer les risques judiciaires relatifs aux produits stupéfiants	Fiche d'évaluation qualitative à chaud	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70% de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur

Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique des addictions

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN Véronique,
01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

CITOYENNETE

6.1 LE CYBERHARCELEMENT

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap. L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question du cyberharcèlement
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Expliciter une situation de harcèlement
- Apporter des solutions de prévention au cyberharcèlement

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Définir le cyberharcèlement
- Citer les conséquences psychologiques et juridiques du cyberharcèlement
- Appliquer une charte de navigation web

Contenu

I. Définition du Cyberharcèlement

Que dit la Loi ?

D'autres qualifications en fonction du fait

Les impacts sur une victime de cyberharcèlement

Les réseaux sociaux ont-ils une maîtrise des publications ?

Qui peut aussi protéger, signaler et sanctionner sur la toile ?

Comment est organisée la CNIL ?

II. Les conséquences du Cyberharcèlement

Des exemples de vigilances et de recours pour notre vie quotidienne

Comment les victimes se protègent du cyberharcèlement ?

Que peuvent apporter les Hashtag d'indignation sur les réseaux sociaux ? Mais c'est quoi au fait ?

III. Les solutions

Sanctions juridiques d'auteurs de cyberharcèlement

Des numéros pour les victimes

Charte de bons usages autour du navigateur web

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Définir le cyberharcèlement	Support vidéoprojeté, questionnaire, test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Citer les conséquences psychologiques et juridiques du cyberharcèlement	Support vidéoprojeté, questionnaire, test	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
Appliquer une charte de navigation web	Séquences vidéo, échanges autour de ces séquences	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique du cyberharcèlement

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN
Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

6.2 DECRYPTAGE DES MEDIAS

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 14/09/21

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation :
3h00 (date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 15 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question de fabrication de l'information et de sensibilisation autour du danger des fake news (fausses nouvelles).

Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux modernes de notre société médiatique à travers l'analyse des techniques de diffusion
- Acquérir des outils pour décrypter les médias

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Connaître la définition des médias et s'initier à l'histoire des supports visuels.
- Comprendre la différence entre une information neutre et une information engagée.
- Saisir le rôle central de l'AFP dans la redistribution des informations mondiales.
- Savoir décrypter une *fausse nouvelle* (*fake news*) et en comprendre ses dangers sur l'information.

Contenu



I. Définition et histoire des médias

Connaître l'histoire des supports de diffusion (affiches, journaux, Radio, TV, etc.)

S'informer sur les notions d'émetteur, de récepteur et de message publicitaire

II. Les sources de l'information et l'organisation générale des médias

Connaître le rôle du journaliste et s'informer de l'orientation des groupes de presse

Comprendre l'AFP et son rôle déterminant dans la diffusion d'une information neutre

III. Les différents outils de décryptage de l'information

Acquérir des connaissances sur les techniques de désinformation, leurs objectifs et leurs conséquences

Utiliser les outils de décryptage des médias

Prendre conscience de notre capacité de filmer et d'interagir (= liberté d'expression)

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Connaitre l'histoire des médias et comprendre le rôle de l'AFP	Questionnement à l'aide d'un support vidéo projeté	Le formateur évalue la connaissance par le questionnement
Distinguer une information neutre d'une information engagée	Présentation de diverses informations vidéoprojetées et questionnement de genre	Le formateur par son questionnement s'assure de la bonne compréhension de ce qui a été dispensé pendant la formation

Décrypter les fake news	Présentation d'une fake news et recueil des outils utilisés par les participants	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite
-------------------------	--	---

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
 Formateur-Préventeur ABC Insertion spécialisé dans le décryptage des médias.

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif : Madame NOSGEAN
 Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

LUTTE CONTRE LA HAINE EN LIGNE

6.3 RAPPEL A LA LOI

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 30/06/22

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à

la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question du cyberharcèlement
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Clarifier la Loi en matière de Cyberharcèlement
- Reconnaître les formes et les critères de Cyberharcèlement
- Comprendre les conséquences juridiques du cyberharcèlement

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Citer les conséquences juridiques du cyberharcèlement
- Expliciter une situation de cyberharcèlement
- Se saisir de l'importance du phénomène en citant les chiffres du cyberharcèlement

Contenu

III- Que prévoit la Loi en général

Comprendre l'alternative aux poursuites

Se situer dans la progression de la chaîne pénale

IV- Que dit la loi sur le cyberharcèlement

Définition du cyberharcèlement

Les différentes qualifications en fonction des faits

Les différentes formes de harcèlement



Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Citer les conséquences juridiques du cyberharcèlement	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Expliciter une situation de cyberharcèlement	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Se saisir de l'importance du phénomène en citant les chiffres du cyberharcèlement	Séquences vidéoprojeté, échanges autour de ces séquences	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique du cyberharcèlement

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

LUTTE CONTRE LA HAINE EN LIGNE

6.4 L'IMPACT SUR LES VICTIMES

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 30/06/22

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à

la commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question du cyberharcèlement
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Effectuer une prise de conscience sur les dommages autour de la victime
- Exprimer de l'empathie
- Inventorier la progression de la violence

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Décrire les conséquences physiques, psychiques et sociétale du cyberharcèlement sur les victimes
- Interpréter une situation de cyberharcèlement
- Se situer dans la violence

Contenu

V- Degré d'impunité derrière et devant les écrans

Au-delà des écrans : la vie réelle et ses codes
Réflexion autour d'une communication non-violente



VI- Dans la peau d'une victime

Les impacts directs et indirects sur les victimes
La progression de la violence avec le harcèlomètre et le violentomètre

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéoprojetés et témoignages de victimes avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Décrire les conséquences physiques et psychiques du cyberharcèlement sur les victimes	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Interpréter une situation de cyberharcèlement	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Se situer dans la violence	Séquences vidéo, échanges autour de ces séquences	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)

Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Ile de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :

Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique du cyberharcèlement

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :

Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

LUTTE CONTRE LA HAINE EN LIGNE

6.5 RESEAUX SOCIAUX MAITRISE DE SES PUBLICATIONS

Format	Inter ou intra (selon la commande)	N° Organisme de formation	1195 03816 95
Modalités	Présentiel ou distanciel (selon la commande)	Certification – code CPF	En attente

Version 01 du 30/06/22

Modalités et délai d'accès



Durée, dates et horaires de la formation : 3h00
(date et horaires à déterminer par le donneur d'ordre lors de la commande)

Effectif (*minimum et maximum*) : minimum 3 personnes, maximum 50 personnes

Lieu de la formation et accès : Lieu de la formation à déterminer par le donneur d'ordre à la

commande

Conditions d'accueil : Des mesures sanitaires sont mises en place (gestes barrières, port du masque, distanciation...)

Délais d'inscription : Délai d'inscription mis en place par le donneur d'ordre à la commande

Personnes en situation de handicap : Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est visible sur notre site internet et/ou à la demande auprès du référent handicap.

L'Association ABC Insertion s'engage pour tout usager présentant une situation de handicap à prendre en compte ses besoins, étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation, faire le lien avec les différents partenaires, l'accompagner dans ses démarches.

Référente handicap : Madame Julie RHEAUME : 01 30 76 18 14 / rheaume.abc@gmail.com

Public et prérequis

Public : Tout public présélectionné et inscrit par le donneur d'ordre

Prérequis : S'intéresser à la question sur le cyberharcèlement
Figurer dans la liste des personnes sélectionnées par le donneur d'ordre

Objectifs

Cette action a pour objectifs de :

- Se saisir des règles de fonctionnement des réseaux sociaux
- Appliquer une charte de navigation web

Les compétences visées à l'issue de cette formation sont de :

- Connaître les missions de la CNIL et les obligations des réseaux sociaux
- Déterminer les règles du navigateur WEB
- Mettre en œuvre des démarches et se protéger contre le cyberharcèlement

Contenu

VII- Qui peut protéger, sanctionner, signaler sur le net

Définition de la CNIL

Les Droits et devoirs des réseaux sociaux

Exemples réels de décisions juridiques



VIII- Actions et protection

S'exprimer sans blesser en suivant quelques règles

Démarches et protection des citoyens cyberharcelés

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthode participative et partage d'expériences

Matériel pédagogique : visioconférence avec diffusion d'un Diaporama PowerPoint, films vidéo projetés ou en présentiel avec paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur portable

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en amont : Evaluation des connaissances sur la thématique

Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (Quizz, exercices...)	Critères d'évaluation (% de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Connaître les missions de la CNIL et les obligations des réseaux sociaux	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Déterminer les règles du navigateur WEB	Support vidéoprojeté, questionnaire	Le formateur par son questionnaire s'assure de la bonne connaissance de ce qui a été dispensé pendant la formation
Démarches et protection contre le cyberharcèlement	Séquences vidéo, échanges autour de ces séquences	Test en début et en fin de formation avec un taux minimum de 70 % de réussite

Une fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) est envoyée aux participants à l'issue de la session en visioconférence ou renseignée sur place en présentiel

Une fiche d'évaluation qualitative (à froid) est envoyée aux participants 1 à 6 mois à l'issue de la session en visioconférence (l'objectif de l'évaluation à froid est d'observer la présence des résultats attendus et mettre en place une action complémentaire si besoin).

Modalités de validation

Attestation de fin de formation : fournie à l'issue de la formation par le formateur
Devant être complétée par : Intervenant d'ABC Insertion

Tarif et conditions tarifaires

Tarif : 450 € (nous n'appliquons pas de TVA. ABC Insertion est exonérée de TVA)
Conditions tarifaires : Des frais de transport sont appliqués pour les formations en dehors de l'Île de France.

Intervenant

Spécialités du consultant formateur :
Formateur, préventeur spécialisé sur la thématique du cyberharcèlement

Contact

Nom et prénom de la personne en charge de l'administratif :
Madame NOSGEAN Véronique, 01 30 76 18 14, nosgean.abc@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet et champ d'application

Suite à la commande d'une formation, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Documents contractuels

Une inscription est définitivement validée lorsque le document contractuel est signé.
A l'issue de la formation, une attestation de présence est adressée au Service Formation du Client.

Prix, facturation et règlement

Les factures sont payables, sans escompte à réception de facture.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure :

- si une annulation intervient avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de 12 mois à compter de la date de la commande, la totalité du règlement du client sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur une formation future. Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 12 mois, le règlement restera acquis à titre d'indemnité forfaitaire.

- si une annulation intervient pendant la formation, le règlement reste acquis à titre d'indemnité forfaitaire.

En cas de subrogation, le Client s'engage à payer les montants non pris en charge par le financeur.

Conditions d'annulation et de report d'une séance de formation

Le Client peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient au moins 5 jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus.

Toute annulation d'une séance doit être communiquée par téléphone ou par mail. La séance peut ensuite être reportée selon le planning du formateur.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles.

Attribution de compétence

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE Cergy-Pontoise, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES

Article 1 : Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Conformément à l'article L6352-4 du code du travail, ce règlement intérieur détermine :

1° Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité dans l'établissement ;

2° Les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction ;

3° Les modalités selon lesquelles est assurée la représentation des stagiaires pour les actions de formation d'une durée totale supérieure à cinq cents heures. (le cas échéant : cf.)

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 2 : La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation est assurée dans les locaux du client / partenaire, les règles d'hygiène et de sécurité du règlement intérieur du client / partenaire s'appliquent ; les dispositions relatives à la discipline et à la

représentation des stagiaires du présent règlement intérieur restent valables et doivent être portées à la connaissance des stagiaires.

DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 3 : Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, ou sous l'emprise de produits stupéfiants
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux,
- de quitter le stage sans motif,
- d'emporter aucun objet sans autorisation écrite,
- d'utiliser son téléphone pendant les heures de formation ou de réaliser toute autre activité non liée à la formation.

SANCTIONS

Article 4 : Tout agissement considéré comme fautif par le/la directeur(rice) de l'organisme de formation ou son/sa représentante pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre d'importance :

- avertissement écrit par le directeur(rice) de l'organisme de formation ou par son/sa représentant(e)
- rapport au client / partenaire
- exclusion définitive de la formation

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 5 :

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps des griefs retenus contre lui.

Article 6 : Lorsque le/la directeur(rice) de l'organisme de formation ou son/sa représentant(e) envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence immédiate ou non sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Article 7 : Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté.

Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire, dont on recueille les explications.

Article 8 : La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours [À préciser par l'organisme de formation] après l'entretien où, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la Commission de discipline. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Article 9 : Lorsqu'un agissement considéré comme fautif a rendu

indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et mis en mesure d'être entendu par la commission de discipline.

Article 10 : Le directeur de l'organisme de formation

informe l'employeur, le client ou le partenaire et éventuellement l'OPCO prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT

Article 11 : Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive) ou bien le stagiaire est invité à prendre connaissance du présent règlement sur le site internet d'ABC Insertion.

RÉCLAMATION

Pour nous soumettre une réclamation, merci de demander le formulaire prévu à cet effet à ABC Insertion par mail abcinsertion@wanadoo.fr. Votre réclamation devra nous parvenir au plus tard 60 jours après la fin de la formation. Vous recevrez une réponse sous 30 jours à compter de la réception de la demande.